

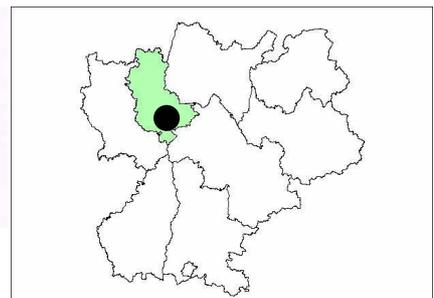
CONSEIL
GENERAL
DU RHONE

Espace Naturel Sensible VALLEE DU GARON

Communes de Brignais, Chaponost et
Soucieu-en-Jarrest (69)

Prairies humides :
Suivi des populations du Cuivré des marais
(*Lycaena dispar*) – état initial
Complément de l'inventaire des papillons de jour

Octobre 2002



Conseil général du Rhône
29-31, cours de la liberté
69483 LYON Cedex 3

Espace Naturel Sensible

VALLEE DU GARON

Communes de Brignais, Chaponost et
Soucieu-en-Jarrest (69)

Prairies humides :
Suivi des populations du Cuivré des marais
(*Lycaena dispar*) – état initial
Complément de l'inventaire des papillons de jour

Rédaction : Yves ROZIER
Coordination : Anne THILL

Octobre 2002

Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels
2, rue des Vallières, Maison Forte, 69390 VOURLES
Tél. : 04 72 31 84 50 - Fax : 04 72 31 84 59

Office Pour l'Information Eco-entomologique
BP 30, 78041 GUYANCOURT Cedex
Tél. : 01 30 44 13 43

Introduction

Le Conseil Général du Rhône, dans le cadre de son action sur les Espaces Naturels Sensibles, et la Communauté de Communes de la Vallée du Garon ont initié en 2000 une politique de préservation et de valorisation de la vallée du Garon.

Dans ce cadre, en 2001, un plan de gestion du patrimoine naturel a été réalisé par le bureau d'études Biotopes (phase diagnostique) et le CREN (montage opérationnel).

Au niveau du patrimoine naturel, deux enjeux se dégagent du site :

- la présence de milieux secs à caractère méridional (prairies sèches et affleurements rocheux),
- la présence de prairies naturelles humides.

Les prairies naturelles humides, situées sur la commune de Soucieu-en-Jarrest au lieu-dit Fontanille, sont exploitées par des exploitants agricoles. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion, il est prévu de proposer aux agriculteurs concernés une gestion extensive de ces prairies.

Différents suivis sont instaurés dans ce secteur pour évaluer l'impact de la gestion extensive sur ce milieu. Ainsi sont réalisés un suivi de la végétation¹ et un suivi d'une espèce de papillons d'intérêt européen, le Cuivré des marais, objet du présent rapport.

L'année 2002 constitue un état initial.

¹ SALMON F. et THILL A. (CREN) – 2002

Espace Naturel Sensible Vallée du Garon ; Suivi de la végétation ; Conseil Général du Rhône

Prairies humides : Suivi des populations du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) – état initial.
Complément de l'inventaire des papillons de jour – Espace Naturel Sensible de la Vallée du Garon
(Rhône)

Carte localisation secteur

I. Méthodologie

La méthode de suivi du Cuivré des marais consiste à prospecter, à plusieurs reprises lors des périodes de vol de l'espèce, l'ensemble du secteur durant une durée fixe. Compte tenu de la surface de la zone, la durée de l'échantillonnage a été fixée à 2 heures. En répétant chaque année le même protocole c'est à dire en prospectant durant 2 heures l'ensemble du secteur, on obtient une base comparative qui permet d'évaluer les fluctuations des populations d'une date à l'autre et d'une année sur l'autre. Les espèces ont été inventoriées par repérage à vue ou par capture au filet.

Le Cuivré des marais a deux générations dans l'année : une première aux mois de mai-juin et une seconde en août.

Cette année, les prospections ont été réalisées par Y. Rozier les 16 mai, 31 mai, 25 juin (période de vol de la première génération du cuivré des marais) et 5 août (lors de la seconde génération).

Le site échantillonné est constitué de 6 secteurs : 5 prairies humides de fauche et/ou pâturage et 1 secteur de dépôt de gravats.

Ce suivi a également été l'occasion de compléter l'inventaire des papillons de jour.

II. Résultats

2.1. Détail des prospections

16 mai

Météo : Très beau, chaud. Vent parfois fort.

Le site est bien exposé au vent, peu d'espèces de rhopalocères sont observées : *Leptidea* sp., *Pieris* sp., *Polyommatus icarus*, *Pararge aegeria*, *Coenonympha pamphilus*, *Melitaea cinxia* et *Mellicta parthenoides*.

31 mai

Météo : Très beau. Léger vent.

Plusieurs espèces observées le 16 mai sont revues. Les nouvelles espèces sont : *Carcharodus alceae*, 1 mâle *Lycaena dispar* dans la prairie la plus au sud (cf. carte), *Cyaniris semiargus*, *Aricia agestis*, *Maniola jurtina*, *Melitaea phoebe* et *Mellicta athalia*.

25 juin

Météo : Très beau, vent par intermittence.

La prairie où a été observé *Lycaena dispar* est partiellement fauchée.

Outre les espèces déjà vues, on note : *Thymelicus sylvestris*, *Leptidea sinapis*, *Pieris rapae*, *P. napi*, *Lycaena phlaeas*, *Melanargia galathea*, *Issoria lathonia* et *Clossiana dia*.

5 août

Météo : Très beau, très chaud.

Prairies humides : Suivi des populations du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) – état initial. Complément de l'inventaire des papillons de jour – Espace Naturel Sensible de la Vallée du Garon (Rhône)

La plupart des papillons présents ont déjà été notés lors des précédentes prospections. On voit pour la première fois : de très nombreux *Pyronia tithonus*, *Inachis io*, *Vanessa atalanta* et *Mellicta didyma*.

La prairie la plus au sud où a été vu *Lycaena dispar* à la fin du mois de mai est maintenant pâturée. Il reste une zone non fauchée qui peut servir de refuge aux papillons mais aucun individu n'est détecté. En remontant vers le nord, la prairie suivante n'est ni fauchée ni pâturée : 2 mâles et 2 femelles *L. dispar* sont notés. La troisième prairie est fauchée. Dans la quatrième prairie, non fauchée, 1 mâle *L. dispar* vole. Enfin, dans la prairie la plus au nord, pâturée, on voit 2 mâles et 1 femelle *L. dispar*. Tous les individus se trouvent à proximité du ruissellement.

2.2. Liste récapitulative des espèces recensées

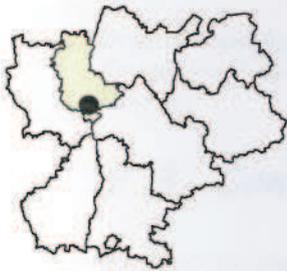
Famille	Espèce	Nom vernaculaire	2000	2002
Hesperiidae	<i>Erynnis tages</i>	Le point de Hongrie	X	
Hesperiidae	<i>Carcharodus alceae</i>	L'hésérie de la passe-rose		X
Hesperiidae	<i>Thymelicus sylvestris</i>	L'hésérie de la houque		X
Pieridae	<i>Leptidea sinapis</i>	La piéride du lotier	X	X
Pieridae	<i>Pieris rapae</i>	La piéride de la rave		X
Pieridae	<i>Pieris napi</i>	La piéride du navet		X
Pieridae	<i>Colias crocea</i>	Le souci	X	
Pieridae	<i>Pieris manni</i>	La piéride de l'ibéride	X	
Lycaenidae	<i>Lycaena phlaeas</i>	Le cuivré commun	X	X
Lycaenidae	<i>Heodes tityrus</i>	Le cuivré fuligineux	X	
Lycaenidae	<i>Lycaena dispar*</i>	Le cuivré des marais	X	X
Lycaenidae	<i>Cyaniris semiargus</i>	L'azuré des anthyllides		X
Lycaenidae	<i>Polyommatus icarus</i>	L'azuré de la bugrane	X	X
Lycaenidae	<i>Aricia agestis</i>	Le collier de corail	X	X
Lycaenidae	<i>Everes argiades</i>	L'azuré du trèfle	X	
Nymphalidae	<i>Pararge aegeria</i>	Le tircis	X	X
Nymphalidae	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Le fadet commun	X	X
Nymphalidae	<i>Pyronia tithonus</i>	L'amaryllis	X	X
Nymphalidae	<i>Maniola jurtina</i>	Le myrtil	X	X
Nymphalidae	<i>Melanargia galathea</i>	Le demi-deuil		X
Nymphalidae	<i>Issoria lathonia</i>	Le petit nacré		X
Nymphalidae	<i>Clossiana dia</i>	La petite violette		X
Nymphalidae	<i>Inachis io</i>	Le paon du jour		X
Nymphalidae	<i>Vanessa atalanta</i>	Le vulcain		X
Nymphalidae	<i>Melitaea cinxia</i>	La mélitée du plantain	X	X
Nymphalidae	<i>Melitaea phoebe</i>	La mélitée des centaurees		X
Nymphalidae	<i>Melitaea didyma</i>	La mélitée orangée		X
Nymphalidae	<i>Mellicta athalia</i>	La mélitée du mélampyre		X
Nymphalidae	<i>Mellicta parthenoides</i>	La mélitée des scabieuses		X

* espèce inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et l'annexe II de la Convention de Berne. Protégée en France.

Observateurs :

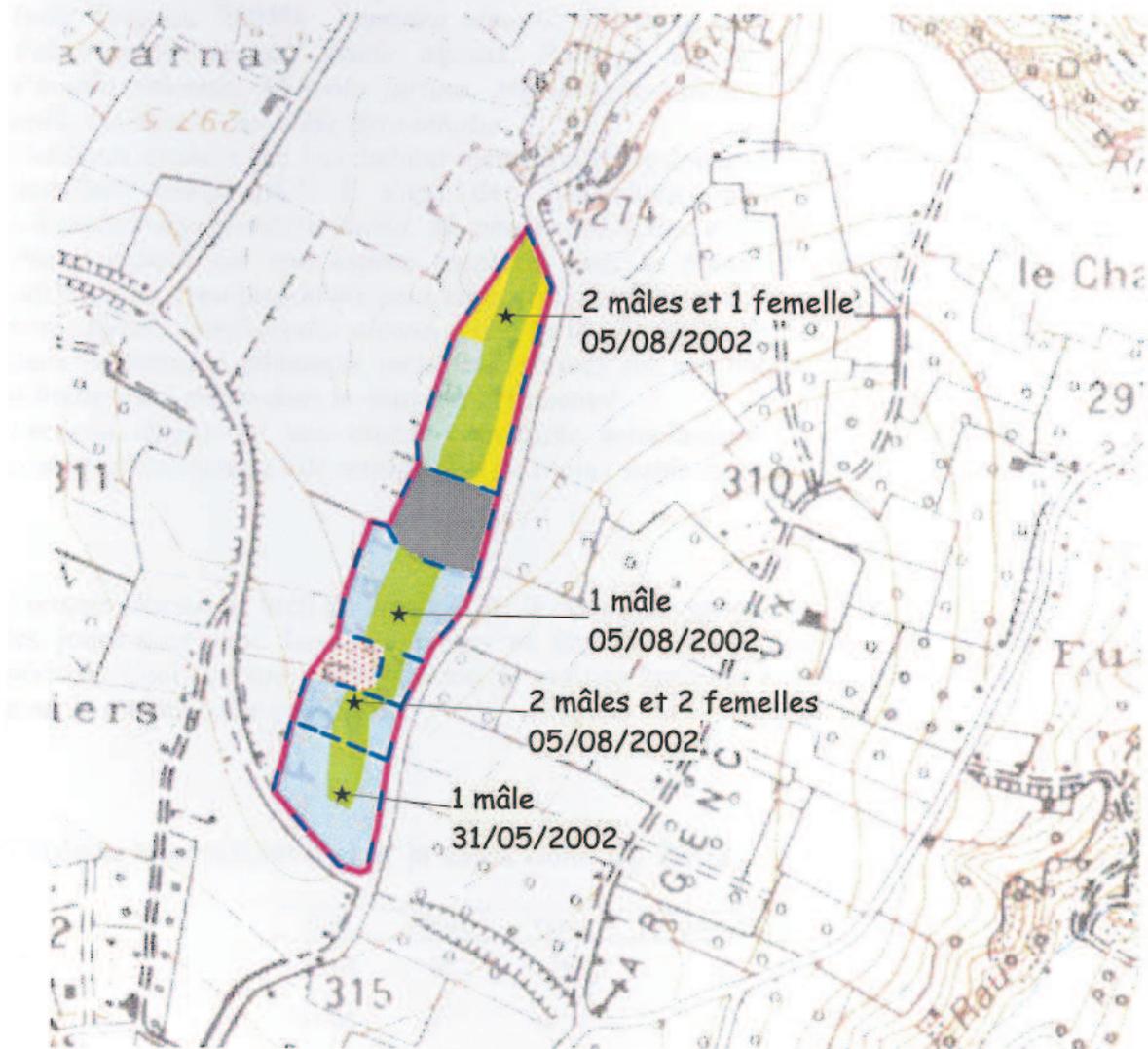
2000 : BIOTOPE (MENUT T.)

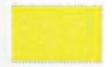
2002 : OPIE (ROZIER Y.)



Vallée du Garon

Observation du Cuivré des marais en 2002



-  Périmètre de prospection
-  Localisation des différents secteurs
-  Prairie semi-sèche à Brome dressé
-  Prairie à Fromental et Ray-Grass
-  Prairie humide à Agrostide stolinifère et Fétuque faux-roseau
-  Prairie humide à Molinie
-  Végétation des dépôt de gravats
-  Vergers, vignes et cultures maraîchères



Cartographie : SIG CREN (d'après cartographie Biotope, 2000), Octobre 2002
Données: OPIE, CREN, Biotope

2.3. Commentaires

29 espèces sont recensées. La prospection de 2002 a permis de compléter les données de Biotope de 2000.

Une grande majorité des espèces sont non prioritaires pour la conservation en France (voir Dupont, 2001*) : *Leptidea sinapis*, *Pieris rapae*, *P. napi*, *Lycaena phlaeas*, *Polyommatus icarus*, *Aricia agestis*, *Pararge aegeria*, *Coenonympha pamphilus*, *Pyronia tithonus*, *Maniola jurtina*, *Melanargia galathea*, *Issoria lathonia*, *Vanessa atalanta*, *Inachis io* et *Mellicta athalia*.

Certaines espèces ont leur habitat menacé dans le domaine atlantique mais pas dans le domaine continental**. Il s'agit de : *Thymelicus sylvestris*, *Cyaniris semiargus*, *Clossiana dia*, *Melitaea cinxia*, *M. phoebe*, *Melitaea didyma* et *Mellicta parthenoides*. *Pieris mannii* est une espèce menacée dans le domaine atlantique. Mais aucune information n'est disponible pour connaître son statut dans le domaine continental.

Une espèce, *Carcharodus alceae*, a une forte priorité en terme de gestion conservatoire dans le domaine atlantique mais les menaces sur son habitat sont faibles et son aire d'occupation stable dans le domaine continental.

Lycaena dispar est une espèce considérée actuellement comme prioritaire pour la conservation bien qu'elle semble plus ou moins stable en France.

Lycaena dispar est bien présent lors de la deuxième génération. Les individus sont vus les jours sans vent. Les agriculteurs ne fauchent pas toutes les prairies à la même période. Ceci procure une mosaïque de prairies fauchées et non fauchées intéressante pour le maintien des papillons.

Tableau récapitulatif des prospections de 2002

Date	Météo	Vent	<i>Lycaena dispar</i>
16/05		1/2	-
31/05		0/1	1
25/06		1/2	-
5/08		0	8

* DUPONT P. (2001). Programme national de restauration pour la conservation des lépidoptères diurnes (Hesperiidae, Papilionidae, Pieridae, Lycaenidae et Nymphalidae). Première phase : 2001-2004. OPIE. 188p.

** Domaines biogéographiques définis dans le cadre de la Directive Habitats-Faune-Flore.

**Espace Naturel Sensible
VALLEE DU GARON
Communes de
Brignais, Chaponost et
Soucieu-en-Jarrest
69**



Prairies humides :
Suivi des populations du Cuivré des marais
(Lycaena dispar)

Objectif Mesurer l'impact de la gestion sur les populations du Cuivré des marais

Pourquoi ? Cette espèce est inscrite en annexe 2 de la Directive Habitats et est protégée au niveau national.

Méthode Prospection de l'ensemble des prairies humides de Fontanille durant 2 heures

Période de réalisation Mai-juin-août

Historique



2002 Etat initial **RAPPORT ACTUEL**

2003 Suivi

2004 Suivi

2005 Suivi

2006 Suivi ; Bilan et analyse